

# BERZÉ-LA-VILLE

BULLETIN N°50 – Janvier 2024













## **Sommaire**

#### Page

- L'ÉDITO du MaireConvivialité, bienveillance et respect
- 2 ÉQUIPE municipale
- 3 ÉQUIPE communale
- 4 Les FINANCES
- 5 Les CHANTIERS
- 8 Nos ÉCOLES maternelle et primaire
- 12 Culture
- 13 La bibliothèque
- 14 Centre communal d'action sociale
- 15 Regard sur les oiseaux et les insectes
- 17 Le don du sang
- 18 Le SSIAD Service de soins infirmiers à domicile
- 19 La Résidence autonomie l'Eau Vive
- 21 L'ADMR Aide à domicile en milieu rural
- 22 Mâconnais Beaujolais Agglomération
- 25 Le SCOT Schéma de cohérence territoriale et PETR
- 28 Les ASSOCIATIONS
- 36 Environnement
- 38 Salle de réception
- 39 Les fêtes des voisins
- 40 État-civil

Vie pratique Calendrier



>www.berzelaville.fr >

Scannez le QR code pour accéder au site internet de Berzé-la-Ville



Installez PanneauPocket sur votre smartphone





Directeur de publication : Éric FAURE
Ont participé à la rédaction : la municipalité,
les responsables des associations, les partenaires
Mise en page : adjointes et conseillères
Crédit images : Mairie de Berzé-la-Ville,
les associations et particuliers,
Jean-Noël Charvet pour la page de couverture, et Gérard Coulon
correspondant de presse

### CONVIVIALITÉ, BIENVEILLANCE ET RESPECT

Chères habitantes, chers habitants,

L'année 2023 a encore été marquée par des événements tragiques. Les catastrophes naturelles se sont accumulées sur la planète, et cette année a été la plus chaude jamais enregistrée. La guerre d'invasion russe en Ukraine a fait des dizaines de milliers de morts civils et militaires depuis 2022. Le conflit israélo-palestinien au Proche-Orient a été ravivé en 2023, avec des affrontements entre l'armée israélienne et des combattants palestiniens dans la bande de Gaza.

Malgré ce contexte international anxiogène et morose, nous avons la chance à Berzé la Ville, de vivre dans un beau village de 700 habitants où convivialité, bienveillance et respect restent les maîtres mots qui animent nos relations. Traduire en actions cette manière de vivre ensemble est dans l'ADN des associations et bien entendu dans celui de la municipalité.

Ainsi en 2023, nous avons eu de nombreuses occasions de nous retrouver et de profiter de moments conviviaux, culturels et festifs tels que :

- les vœux du Maire,
- la rando du Sou des écoles,
- l'inauguration du terrain multisports,
- la kermesse et l'apéro-concert du Sou des écoles,
- les puces des Amis du Vieux Berzé,
- le voyage du Comité de Jumelage à AUSONIA chez nos amis italiens,
- le festival du Val Lamartinien MUSIVAL,
- le repas des ainés,
- le marché de Noël du Sou des écoles.

Les chantiers initiés en 2022 se sont concrétisés cette année :

- le parking des Fours à Gypse est terminé;
- la première phase de l'enfouissement des réseaux (électrique, éclairage public et téléphonique) au hameau de Marie avec le SYDESL est en phase de finalisation;

 la restauration des peintures murales de notre église "Notre Dame de la Purification", lancée avec le support des Amis du Vieux Berzé, devrait se finaliser cette fin d'année ou début d'année prochaine.

Notre vieux tracteur est tombé en panne. Du fait de sa vétusté nous avons été amenés à le changer pour un plus récent livré début décembre.

Enfin cette année nous avons lancé le projet « Renouvellement de notre éclairage public vétuste par des luminaires LED ». Nous avons répondu à l'appel à projet « Fonds Vert », afin de réduire notre consommation énergétique.

La loi d'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (APER) du 10 mars 2023 a confié aux communes le soin de cartographier les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) sur son territoire. Pour cela je vous propose une concertation sous la forme d'une réunion publique qui se tiendra

## le vendredi 12 janvier 2024, 19 h 00 à la salle d'évolution de l'école.

Nous en profiterons pour faire le point sur le projet de la Salle Socio-culturelle et l'avenir de la salle la Berzéenne.

Enfin, je veux remercier l'ensemble de notre personnel communal qui œuvre quotidiennement pour le bien-être des habitants de notre commune. Leur engagement contribue au bien-vivre à Berzé-la-Ville.

C'est avec plaisir que le Conseil Municipal et moi-même vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire :

> le vendredi 19 janvier 2024, 19 h 00 à la salle d'évolution de l'école.

Je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2024.

Éric FAURE, Maire



## Équipe municipale



**Le Maire** *Éric FAURE*Titulaire au Conseil Communautaire Mâconnais Beaujolais Agglomération MBA

Les adjoint(e)s

1ère adjointe : Sandrine HERNANDEZ
Finances et urbanisme.
Suppléante au conseil communautaire
Mâconnais Beaujolais Agglomération MBA





**2ème adjoint : Gilles GALLAND**Voirie et bâtiments communaux

*3ème adjointe : Blandine MORLAT*Vie scolaire et périscolaire, animation, enfance-jeunesse



#### Les conseillères et conseillers



François BOUGET



Thomas BURTIN



Christophe CHANUT



Catherine DITLECADET



Jordan GUILLEMAUD



Orian JACQUET



Christophe JUVANON



Christine LAPALUS



Paul-Antoine MAUGUIN



Sophie SALL

## Équipe communale

### Une équipe qui prend soin des Berzéens et de leur cadre de vie



Alexandre DUPASQUIER et Romain GERAUD, agents techniques



Huguette CARVALHO accompagne la classe de petite section à la cantine. Elle accueille les enfants à la garderie le matin puis occupe le poste d'ATSEM en maternelle.



Absente sur la photo: Tiffany BLAU; elle surveille les enfants de 11 h 30 à 12 h 30

Elisa DURON intervient à la garderie le temps méridien, à la garderie le soir et l'entretien des locaux



et les conseillers assurent la surveillance de la cour sur le temps méridien et à la garderie.



Laure NEVEU, secrétaire



Nadia RECCHIA à la cantine.

Illona RECCHIA aide à la cantine, en classe maternelle, et réalise l'entretien des locaux.



Succès du gratin de choux-fleurs ce midi



Quelques élèves de Grande Section, visiblement heureux!

## **Les FINANCES**

#### Situation au 30 novembre 2023

Dépenses de fonctionnement	382 050 €	Recettes de fonctionnement	418 200 €
Charges à caractère général	114 446 €	Atténuation des charges	14 254 €
Charges de personnel	201 170 €	Produits de service	55 437 €
Opération d'ordres	26 724 €	Impôts et taxes	6 499 €
Autres charges de gestion courante	39 200 €	Fiscalité locale	258 350 €
Charges financières	510€	Dotations et participations	83 188 €
Charges spécifiques	0€	Autres produits de gestion courantes	471€
		Produits financiers	1€
Dépenses d'investissement	95 721 €	Recettes d'investissement	227 646 €
Dotations, fonds divers et réserves	12 186 €	Opération d'ordre	26 724 €
Remboursement des emprunts	20 766 €	Dotations, fonds divers et réserves	145 431 €
Immobilisations corporelles	62 769 €	Subventions	55 491 €

#### SUBVENTIONS VERSEES

Coopérative scolaire*	1 892,50 €
ADMR Aide à domicile	782,10€
Musival	711,00€
Ecole de musique AIDCA	700,00€
Sou des Écoles	300,00€
Subvention exceptionnelle au Sou des Écoles	
pour voyage scolaire	2 000,00 €
Club de l'amitié du Val Lamartinien	100,00€
L'Écho'Loc	500,00€
Football Club de la Roche Vineuse	300,00€
Association des grottes du Mâconnais-Clunysois	300,00€
Société de chasse	220,00€
Amis du Vieux Berzé	200,00€
Comité de Jumelage	200,00€
Prévention routière	150,00€
Soirée cartes et jeux	100,00€
Don du sang	100,00€
DDEN Délégué Éducation Nationale	50,00€
PEP 71	50,00€
Association Eau Vive Animation	50,00€
*4.045.0	



## Bricolage – Décoration Jardin

Ouvert du lundi au samedi 9h-12h / 14h-19h

## www.leclub-bricolage.fr

tel: 03 85 59 86 86

18 rue du Lt Schmitt - Za du Pré St Germain -71250 CLUNY

\*1 215 € en plus ont été payés directement par la mairie pour la participation aux 3 spectacles organisés par le Théâtre de Mâcon pour les enfants de l'école.



Vignerons Indépendants
Père et Fils

#### Dégustation, vente de bouteilles,

- Saint-Véran « La Grande Vigne »
- Mâcon La Roche Vineuse Blanc
- Mâcon Milly Lamartine Blanc
- Bourgogne Aligoté
- Bourgogne Pinot Noir
- Mâcon La Roche Vineuse Rouge Crémant de Bourgogne
- Cremani de Bourgogne



Caveau : LD «Château chardon» Route de Milly Lamartine 71960 BERZE LA VILLE ☎ : 03.85.37.65.90

Siège : LD « La Belouse » 71960 LA ROCHE VINEUSE

Sur rendez-vous pour groupes et visites.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



Cérémonie du 11 novembre en présence de Gilbert DELAYAT, habitant de la Roche Vineuse et représentant de la FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie



### Les CHANTIERS

#### INAUGURATION DU TERRAIN MULTISPORT

L'espace multisport communément appelé city stade a été inauguré le 3 juin.

Afin de marquer l'événement, la municipalité avait initié un tournoi de foot amical qui s'est déroulé juste avant la cérémonie officielle.

Ce tournoi a rassemblé 5 équipes de 5, dont une 100 % féminine, et a vu quelques belles parties disputées et des séances de tirs au but épiques. Bravo aux équipes finalistes du Perret et du Bourg.

La cérémonie officielle s'est ensuite tenue en présence de Benjamin Dirx, Député, Jean-Patrick Courtois, Président de MBA, Carine Lalanne et Patrick Desroches, conseillers départementaux et plusieurs maires des communes voisines.





Au printemps 2024, nous installerons une table de ping-pong en béton dans le même périmètre afin de proposer une activité de jeu supplémentaire.

#### PARKING DES FOURS A GYPSE

Un parking paysager de 16 places garantissant l'infiltration des eaux de pluie et agrémenté par la plantation de cinq arbres a été implanté vers les Fours à Gypse. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MARTINOT, aidée de nos agents techniques pour la plantation des arbres.

Quelques chiffres :

• Coût total de l'équipement : 29 710 €

• Subvention du Département : 7 200 € soit 24 %

Subvention Fonds de concours Voierie de MBA : 11 255 € soit 38 %

• Autofinancement de la commune : 11 255 € soit 38 %.

#### RESTAURATION DES PEINTURES MURALES DE L'ÉGLISE

La dernière tranche de la restauration des peintures de l'église Notre-Dame-de-la-Purification a démarré à la fin de l'été. Après une phase concernant le chœur et une autre en 2021 pour l'abside, c'est au tour du transept et des deux chapelles latérales d'être restaurés.

Deux peintres de l'atelier ARCAMS d'Autun, Alice Breuillard et Noémie Batte, sont à l'ouvrage. Le chantier devrait être terminé fin 2023, début 2024.



Son coût de 40 700 € a été financé à 80 % par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, et le Département. La commune et les Amis du Vieux Berzé ont versé respectivement 10 %.



#### <u>Travaux de restauration des peintures</u> <u>de l'église subventionnés par</u> :

- -La DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles
- -Le Conseil Départemental de S&L
- -La Préfecture de S&L, DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- -L'association les AVB (Amis du Vieux Berzé)
- -La commune de Berzé-la-Ville











#### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AU HAMEAU DE MARIE PAR LE SYDESL

La première tranche de l'enfouissement des réseaux (électrique, éclairage public et téléphonique) au hameau de Marie est en phase de finalisation. Le coût des travaux a été chiffré à 94 850 € HT. Il est financé par une subvention du SYDESL avec un reste à charge pour la commune estimé à 17 581 €.

La seconde tranche des travaux a été programmée sur 2024 lors du Comité Territorial du SYDESL du Clunisois du 9 octobre.

#### LIVRAISON DU TRACTEUR

Le tracteur a été livré le 7 décembre. Son coût de 55 000 € HT a été financé à parts égales par : le Fonds de Concours Aide au Développement Local de MBA : 27 500 €, et par la commune.









Les décors naturels et illuminés ont été réalisés par Romain GERAUD et Alexandre DUPASQUIER. Ils sont réutilisés chaque année : c'est du durable.





Nous remercions les habitants mobilisés pour la mise en place des décors de Noël.



Photo Gérard Coulon





#### NOS ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

En 2023, grâce à l'aide du Sou des Écoles, du Conseil Municipal et de l'Éducation Nationale, les élèves ont pu faire des projets variés.

Du CP au CM2, ils ont visité l'Écomusée du Creusot, puis les plus grands ont assisté à un spectacle de théâtre pendant que les plus jeunes se dégourdissaient les jambes dans le parc.





L'école entière a fait un projet accompagné par Lohan Jacquet de la compagnie Nahlo, un danseur originaire de Berzé-la-Ville. Il s'est terminé par la projection d'un film aux fours à gypse lors de la kermesse organisée par le Sou des Écoles.









Les élèves ont aussi pu assister à des spectacles vivants. Les communes du Val Lamartinien ont accepté un partenariat avec le Théâtre Scène Nationale de Mâcon et les spectacles ont maintenant lieu dans les communes. Les élèves de maternelle sont allés voir deux spectacles dans les communes voisines. Du CP au CM2, ils ont juste eu à se retrouver sous la couverture des fours à gypse pour un spectacle de cirque intitulé " Prise de parole ".



Photo Gérard Coulon pour le JSL

En juin, l'école était encore réunie pour visiter le Grand Site de Solutré. Les élèves ont pu randonner sur la roche, visiter le musée et faire des ateliers sur la préhistoire.

Cette année, l'école prend du volume. La classe de maternelle se compose de 27 élèves, celles des CP-CE1-CE2, 24 et celle des CM1/CM2, de 22.

Myriam CAMPANT a pris le relais de Marlène BOYER pour la direction. Marion GEOFFRAY a rejoint l'équipe pour la classe de maternelle.

L'école a la chance de compter sur l'aide d'Huguette CARVALHO, ATSEM en maternelle, Nadia RECCHIA à la cantine, Ilona RECCHIA, ATSEM à mi-temps, Elisa DURON et Tiffany BLAU sur les temps périscolaires.

Les maternelles ont déjà commencé les projets avec la visite du verger conservatoire, au-dessus des fours à gypse, accompagnés d'Alexandre DUPASQUIER.

Myriam CAMPANT, directrice





#### ENTRÉE EN CLASSE DE 6ÈME

Le 26 juin 2023, la municipalité a souhaité faire un geste envers nos élèves de CM2 qui vivaient leurs derniers jours d'écoliers à Berzé-La-Ville. Eric FAURE a remis aux six enfants concernés un bon d'achat de 30 € chez Cultura en présence de leur enseignante, Mme Boyer. Un petit goûter leur a permis de prolonger ce moment riche en émotion.



Photo Gérard Coulon pour le JSL (absent sur la photo : Lohan)

#### RENCONTRES AVEC LES ÉLÈVES ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE





La classe de maternelle travaille avec Marion GEOFFRAY, enseignante, Huguette CARVALHO ATSEM Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, et Illona RECCHIA.



Guillaume CHEYROU enseigne aux CE1 et CE2, le vendredi pendant le temps de direction de Madame CAMPANT.









Marlène BOYER et les élèves de CM1 et CM2 : en classe, et au terrain de sport pour débuter le cycle rugby, encadrés par le club de Mâcon



Pour lire le titre, il faut tourner le bulletin tête en bas



Molto va-t-il voler comme un oiseau?



HAKUNA MATATA



Derrière le "gateau Rendez-vous avec perché tout là-haut le beau Gruffalo! il y a Naël



Alison ALVES da COSTA. Elle est Maître E (ici accompagnée de Myriam CAMPANT, enseignante en CE1 CE2 et directrice). Aujourd'hui, travail sur les émotions.



## **CULTURE**

#### CAMPAGNE EN SCENES



Photo Gérard COULON pour le JSL

## PARCE QUE LA CULTURE SE VIT AUSSI EN RURALITE, QU'ELLE N'EST PAS L'APANAGE DES GRANDES VILLES

Avec <u>Campagne en scènes</u>, le Département de Saône-et-Loire a investi, cet été, un nouvel élément fort de son identité patrimoniale : les fours et les forges. Ce choix d'animation culturelle est venu rythmer la saison estivale, au plus près des habitants de Saône-et-Loire et de leurs lieux de vie.

L'occasion unique de voir performer compagnies professionnelles et amatrices locales, le temps de six soirées champêtres sur l'ensemble du territoire.

Une de ces soirées s'est déroulée à Berzé-la-Ville par l'intermédiaire de Sophie PELLENZ-BRUBACH, berzéenne. Ce sont 160 spectateurs qui ont pris place dans le magnifique cadre des fours à gypse, le mardi 4 juillet. La mise en place et la sécurisation du site ont été réalisées par l'équipe pluridisciplinaire du Département, la municipalité, et Alexandre Dupasquier.

Au programme dès 17 h : des visites patrimoniales des fours avec les Amis du vieux Berzé. À 18h30 **Swing folies** *Concert jazz manouche*. À 19h30 **Au suivant** *Cirque acrobatique par la compagnie SoLau*.



Le Département réalise une bâche souple explicative

## LE FESTIVAL MUSIVAL CLÔTURAIT SON ÉDITION 2023

LE 17 OCTOBRE A L'ÉGLISE DE LA ROCHE-VINEUSE



Requiem de Mozart version pour quatuor à cordes de Peter Lichtenthal



## La bibliothèque

Horaires d'ouverture : samedi matin 10h-12h Contact : bibliotheque.berzelaville@orange.fr

Parmi toutes les chouettes activités de notre commune, il y a sa petite bibliothèque! Petite, certes, mais bien approvisionnée grâce à notre partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire qui nous permet d'avoir un fond de livres conséquent. Les bénévoles s'y déplacent une à deux fois par an pour en échanger une partie et permettre aux lecteurs d'avoir accès à d'autres ouvrages. Le site internet de la BDSL permet également des commandes ponctuelles qui sont acheminées tous les 15 jours par leur navette.

La Mairie participe à étoffer notre stock en lui allouant chaque année un budget de 500 €. Ce montant permet l'achat de nouveautés et livres ayant reçu des prix littéraires, de poursuivre des séries, en particulier pour les enfants de l'école. En effet, ils constituent les premiers bénéficiaires de tous ces ouvrages grâce à un accès privilégié pendant les heures de classe.

Nous venons tout juste de faire de nouveaux achats, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et feuilleter les pages des romans, policiers, documentaires, BD, qui vous attendent dans notre bibliothèque. Venez nous faire vos demandes de prêt, suggestions d'achat ou recommandations d'écrivains à découvrir!

A ce propos, nous avons acquis le magnifique livre de notre concitoyen berzéen, M. Jean-Louis LOVISA, « Le Jardin des oiseaux ». Nous espérons organiser un évènement à la bibliothèque en sa présence, afin qu'il vienne nous présenter son ouvrage. Nous comptons sur votre venue nombreuse pour ce moment d'échange.

Dernière information, nos lectrices bénévoles sont très engagées pour cette bibliothèque et ce sont elles qui la font vivre! Si vous souhaitez participer à la vie de ce bel endroit, n'hésitez pas à devenir bénévole et à renforcer cette petite équipe! Plus nous sommes nombreux, plus la tâche est aisée!









## **Centre Communal d'Action Sociale**



e CCAS (centre communal d'action sociale) a pour vocation de soutenir celles et ceux qui sont en difficulté ou en situation d'isolement, d'accompagner les personnes âgées ou handicapées et donc contribuer au maintien du lien social.

Merci à tous les membres du CCAS pour leur investissement.

#### Les cadeaux de naissance

Les cinq nouveaux-nés de 2023 reçoivent chacun un bon d'achat de 30 € utilisable auprès de l'enseigne Bébé 9.

#### Le repas



Les participants au repas au restaurant Héritage. 28/10/2023

#### Les paniers

Pour chaque berzéenne et berzéen âgé de 75 ans et audelà, et qui ne souhaite pas participer au repas, panier gourmand est remis par un conseiller municipal. La valeur du panier est de 30 €. Vingt-sept personnes seules reçoivent notre visite en 2023. Trois personnes qui résident en établissement auront la surprise d'y trouver en plus des douceurs, un l'année savon, comme dernière, mais aussi une couverture extra-douce.



Panier pour les personnes en établissement

Composés de produits et vins locaux achetés auprès de Super U, le Domaine Chêne et les Terres Secrètes, les paniers sont distribués en sac en toile de jute. Ces sacs sont réutilisables et même compostables en fin de vie.

Un registre de suivi des personnes fragiles a été réalisé par le maire et les adjoints. Il est utilisé en cas d'activation du plan d'alerte par les services de l'Etat. Toute personne souhaitant s'inscrire sur ce registre peut se signaler en mairie. Comment faire ? Compléter le feuillet ci-joint et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Deux adresses incontournables pour l'accompagnement des familles : MAISON DEPARTEMENTALE DES SOLIDARITES DE MACON

268, rue des Épinoches - 71000 MACON

Tél.: 03 85 21 65 00

mds.macon@saoneetloire71.fr

#### MAISON DES ADOLESCENTS DE MACON

22 rue de l'Héritan - 71000 Mâcon

Horaires: Mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 18h30

Tél.: 03 85 20 56 80

mailto:contact@maisondesados71.fr



Décors de rue réalisés par Charlie ROUSSILLON et Patrick LAPALUS



## Regard sur les oiseaux et les insectes

Le Journal de Saône-et-Loire titrait « la limace est aussi belle que Monica Belluci ». Pas mieux pour susciter notre intérêt... et le vôtre nous l'espérons! Nous avons rencontré Jean-Louis LOVISA.



Jean-Louis LOVISA en action : lumière sur les papillons

#### Sciurus vulgaris

L'Écureuil roux est une espèce de rongeurs. Son autre nom est l'Écureuil d'Eurasie. Au jardin des oiseaux, je l'appelle « Cassenoisettes. En hiver, il vient régulièrement se servir dans les mangeoires aux oiseaux dont il apprécie beaucoup les mélanges de graines. Il dispose également de deux mangeoires faites spécialement pour lui et sa famille, dans lesquelles il trouve des nourritures plus adaptées à son régime alimentaire. Nous avons en effet la chance d'avoir cinq ou six écureuils qui vivent dans la partie boisée du jardin. C'est toujours un plaisir de les croiser et de les voir sauter de branche en branche avec une grande agilité.



Extraits, page 237, L'écureuil roux

pas en hiver mais réduit son activité et ne sort que pour les activités essentielles à sa survie. On dira plutôt qu'il hiverne.



### « Je ne suis pas antispéciste.

## C'est le mot antispéciste qui est venu se poser,

#### un jour, sur ce que je suis depuis toujours. »

L'antispéciste considère que toutes les espèces se valent et que chacune est parfaite en son genre. Les humains ont certes des qualités, mais les autres animaux en ont tout autant, bien qu'elles soient différentes. L'homme a une pensée réflexive et une grande capacité d'analyse, mais l'oiseau voit en quadrichromie, ce que l'homme est bien incapable de faire.

De là découle toute une philosophie de vie. Le point de vue avec lequel on regarde un être vivant et la place qu'on lui donne modifient forcément le comportement qu'on va avoir avec lui. Dans ce livre, Jean-Louis Lovisa présente plus de 70 espèces qu'il observe au fil des saisons dans son jardin : insectes, papillons,

libellules, oiseaux et petits mammifères.











Jean-Louis Lovisa a créé sur 1 hectare un jardin propice à la venue d'animaux divers. Philosophe dans l'âme et fin observateur, il photographie les hôtes de oe lieu, jour après jour, et publie sur ses comptes Instagram et Facebook : les.olseaux.du.jardin

0 7



Suivez Les oiseaux du jardin







et Facebook

Jean-Louis LOVISA sera en séance de dédicace à Super U

> le 23 décembre dès 14 H 00



## Le Don de sang en Val Lamartinien

En ce début d'année 2023, l'amicale des donneurs de sang du VAL LAMARTINIEN a subi des modifications avec le changement de président.

En effet, Gérard COULON après douze années à la tête de l'amicale, a cédé sa place. L'ensemble des administrateurs le remercie chaleureusement pour son engagement. Jean-Yves BERLAND lui succède.

Les collectes ont lieu suivant un calendrier. Les bénévoles de la commune concernée se chargent d'organiser cette journée : préparation de la salle, service de collation pour les donneurs. Cela permet une convivialité fortement appréciée. Un grand merci aux communes pour le prêt des salles.

En 2024, six collectes de programmées auront lieu selon le calendrier prévisionnel :

PIERRECLOS	28 février 2024	8H30 -12H30
BUSSIÈRES	24 avril 2024	8H30 - 12H30
IGÉ	3 juillet 2024	8H30 - 12H30
VERZÉ	28 août 2024	8H30 - 12H30
à définir	23 octobre 2024	14H30 - 18H30
PRISSÉ	18 décembre 2024	14H30 - 18H30

N'hésitez pas, venez donner votre sang.

Prenez rendez-vous sur le site Internet <a href="https://dondesang.efs.sante.fr/">https://dondesang.efs.sante.fr/</a>

Jean-Yves BERLAND

Président de l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Val Lamartinien



À Pierreclos : mon 1er don soutenu par ma famille







weishaupt





Le Service de Soins Infirmiers À Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.

Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 40 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aides-soignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2).

Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Une inscription sur liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière, afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le DAC71, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie, la Maison de Santé de Crèches sur Saône, l'HAD, l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, la MFR de Pont de Veyle...

Le SSIAD recrute actuellement des aides-soignants pour renforcer l'équipe pour contribuer au maintien à domicile des personnes accompagnées.

Contact pour plus de renseignements :
Amandine LAPALUS - Infirmière Coordinatrice
50, rue de la Brancionne
71 680 CRECHES SUR SAONE
03.85.37.46.31
ssiad.creches@fede71.admr.org

## Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires Chauffage central Énergies renouvelables Couverture Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE Tèl : 0385377062 Mail : trelat-et-fils@orange.fr



#### Résidence autonomie de l'eau vive

#### RESIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

#### Syndicat Intercommunal de l'EAU VIVE 629 Route du Hameau de l'Eau Vive 71960 LA ROCHE VINEUSE

Tel: 03 85 36 63 40

mail: accueil@ra-eauvive.fr



Dix-sept communes du Mâconnais se sont groupées pour créer, en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville, Berzé-le-Châtel, Bussières, Chevagny, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche-vineuse, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...).

La Résidence Autonomie de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

#### Etablissement non médicalisé

Des services sont à la disposition des résidents.

- ✓ Assistance 24/24 avec un bip
- ✓ Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- ✓ Bibliothèque
- ✓ Lingerie
- ✓ Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.
- ✓ Aide aux Courses
- ✓ Coiffeur



#### Les animations :

Loto, gymnastique douce, atelier tablette numérique, atelier mémoire, jeux de société, belote, scrabble ainsi que des après-midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

Site internet: eauvive-residence-autonomie.com

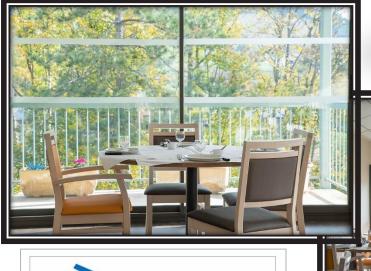
#### Tarifs au 1 janvier 2023

#### Redevance par mois:

- T 1 = 506 €
- T 2 = 599 €
- T 3 = 672 €

Repas : 368.90 € pour 30 repas pris dans le mois.











71960 LA ROCHE VINEUSE 03.85.35,74.88 dupont.sas@orange.fr



L'ADMR, un réseau associatif au service de tous, tout au long de la vie ...

Au cœur de l'économie solidaire depuis 1945, l'ADMR propose des services aux personnes et familles :

- enfance et parentalité
- accompagnement du handicap
- services et soins aux seniors

- aide aux aidants
- entretien du domicile

L'ADMR tire sa force d'un mode de coopération original : la complémentarité de trois acteurs.

- le client, décideur
- les professionnels accompagnants à domicile
- les bénévoles à l'écoute et œuvrant à des activités utiles au bon fonctionnement de l'association

La majeure partie des personnes accompagnées est âgée et, à ce titre, selon leur niveau de dépendance, peut solliciter l'allocation personnalisée d'autonomie communément appelée APA .

La requête peut être faite « par internet » en accédant à « la demande d'APA en ligne ». Ce service permet aux personnes âgées de plus de 60 ans, à leurs proches ou au tuteur de déposer un dossier et de suivre l'avancée de son traitement. Il concerne les premières demandes d'APA à domicile uniquement.

#### A quoi sert l'APA?

L'APA est une aide financière versée par le Département aux personnes âgées rencontrant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, se déplacer...) ou nécessitant une surveillance régulière. Elle permet d'améliorer la qualité de vie de la personne âgée en finançant, pour partie, les aides dont elle a besoin au quotidien. Elle peut être accordée aux personnes vivant à domicile, au sein d'une famille d'accueil ou en établissement.

#### Comment sont déterminées les aides financées par l'APA?

Un travailleur social se rend au domicile de la personne âgée pour évaluer sa situation et déterminer les aides à mettre en place en réponse à ses besoins. Ces aides sont inscrites dans un plan d'aide personnalisé, élaboré en concertation avec la personne âgée.

#### Quel est le montant de l'APA?

Le montant mensuel de l'APA varie en fonction du niveau de perte d'autonomie, du plan d'aide personnalisé et des ressources de la personne.

Où s'adresser?

Maison locale de l'autonomie 18 rue de Flacé - Espace Duhesme - Bâtiment Loire

71000 - MACON

Téléphone:03 85 21 51 79

L'assurance retraite (CNAV, CARSAT...), la MSA et certaines caisses de retraite complémentaires proposent des aides lors de sortie d'hospitalisation et des services pour l'accompagnement des personnes à domicile (aide à domicile, portage de repas, téléassistance ...). La demande est à formaliser auprès de la caisse référente.

L'association recrute des salarié(e)s et des bénévoles : contacter

LA MAISON DES SERVICES ADMR

43 route de Cluny | 71960 LA ROCHE-VINEUSE

Tel: 03 85 37 77 11 info.larochevineuse@admr.org



## Mâconnais Beaujolais Agglomération



#### RESEAU VIF: DIRE STOP AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences intrafamiliales sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Elles englobent les faits de violences conjugales, les violences faites aux enfants, aux ascendants et à tous les membres de la famille élargie.

Elles peuvent prendre la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles.

Il n'existe pas de profil type de victime ni d'auteur de violences conjugales. Elles existent dans tous les milieux sociaux, toutes les générations et tous les territoires confondus.

Mâconnais-Beaujolais Agglomération coordonne le réseau de lutte contre les Violences Intrafamiliales (VIF), dans le cadre de son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Ce dispositif fédère près d'une centaine d'acteurs (services de l'État, collectivités territoriales, forces de l'ordre, associations, bailleurs...), qui viennent en aide aux personnes victimes de violences intrafamiliales.

Le réseau VIF intervient pour :

- Repérer des situations préoccupantes,
- Accompagner et orienter les victimes,
- Mettre à l'abri les victimes en cas de danger immédiat.

Vous êtes victime de violence au sein de votre foyer? En contactant le 3919, bénéficiez d'une écoute confidentielle et de conseils adaptés à votre situation.

Une coordinatrice et des intervenants sociaux sont à votre disposition en commissariat de Mâcon et en gendarmerie de la Chapelle-de-Guinchay. Vous pouvez également les contacter par téléphone au 07 56 05 80 08 ou au 06 21 89 69 14 ; ainsi que par mail isgmba@pep71.org

#### PARENTS OU FUTURS PARENTS, TROUVEZ UN MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT

Vous êtes parents ou futurs parents et vous vous posez la question du mode de garde de votre enfant ? Assistante maternelle agréée, garde d'enfants à domicile, crèche, halte-garderie, formule mixte ? Beaucoup de solutions existent et il n'est pas facile de trouver la meilleure selon sa situation.

La Direction de la Petite Enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA) peut vous aider. Une réunion d'information est organisée tous les mois afin de présenter les différents modes de garde aux parents. Ce service est l'interlocuteur des familles résidant sur son territoire pour l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

C'est à la Direction de la Petite Enfance que sont enregistrées les **pré-inscriptions** pour tout **accueil régulier** en établissement d'accueil de jeunes enfants. Les demandes **d'accueil occasionnel** se réalisent directement auprès des directrices des établissements.

Vous avez également la possibilité de faire appel aux assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s. Ces professionnels de la petite enfance accueillent un ou plusieurs enfants à leur domicile. Ils bénéficient d'un agrément délivré par le Conseil Départemental. Le Relais Petite Enfance (RPE) de MBA pourra :

- vous transmettre la liste des assistantes maternelles agréées et vous informer sur leurs disponibilités ,
- vous donner une information sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ,
- vous aider dans vos démarches administratives en votre qualité d'employeur.

A noter : le RPE n'est pas une structure d'accueil pour les enfants.

Pour tout renseignement concernant les établissements d'accueil du jeune enfant, le Service d'Accueil Familial, le Relais Petite Enfance ou le Lieu d'Accueil Enfants Parents :

Direction de la Petite Enfance :

67, esplanade du Breuil - CS 28011

71011 Mâcon Cedex

Tél. 03 85 35 25 00 - Fax: 03 85 40 99 76

E-mail: petiteenfance@mb-agglo.com

Berzé-la-Ville – Janvier 2024

#### VALORISER SES BIODECHETS, C'EST FACILE!

Les déchets organiques représentent encore un tiers de nos poubelles résiduelles. Levier majeur pour réduire nos déchets, leur tri deviendra obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Il s'agit de sortir ces déchets putrescibles, composés en majorité d'eau, de la poubelle, afin d'éviter leur incinération ou leur mise en décharge. Les biodéchets, constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...), devront donc être séparés des ordures ménagères résiduelles (OMR) pour permettre leur valorisation organique et leur retour à la terre.

La priorité reste de limiter leur production, en luttant contre le gaspillage alimentaire. Il est également primordial de s'assurer de leur gestion séparée, afin qu'ils puissent être mieux valorisés.

Pour trier ces biodéchets à la source, Mâconnais Beaujolais Agglomération a opté pour une massification de la gestion de proximité par le biais du compostage, qu'il soit individuel, collectif ou en établissement.



Les bacs à compost de la cantine



Les bacs à compost collectifs au lavoir

A noter : MBA organise régulièrement des ventes de composteurs individuels

Pour plus d'infos : www.mb-agglo.com

Pour trouver le site plus proche votre www.reseaucompost.org/annuaire/geocompost-la-carte

Vous souhaitez qu'un nouveau site voie le jour ? Contactez MBA par email à <u>preventiondechets@mb-agglo.com</u>

#### LE BON REFLEXE: TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, trier ses emballages et ses papiers est simple : petits ou grands, toujours en vrac, tous vont dans les colonnes et bacs jaunes! Et le verre toujours dans les colonnes vertes! Cette simplification du geste de tri permet de diminuer les ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage. Après un an de mise en œuvre de ces nouvelles consignes, un premier bilan permet d'observer une adhésion des usagers à ce nouveau geste de tri et un faible taux



d'erreurs de tri.

Mâconnais-Beaujolais Agglomération remercie les habitants(es) de son territoire pour la qualité de leur action et les encourage à poursuivre leurs efforts. Ensemble, continuons le défi!





#### CYCLE DE L'EAU : RIEN NE DISPARAIT DANS VOS TOILETTES!

Régulièrement, Mâconnais-Beaujolais Agglomération intervient sur le réseau d'assainissement collectif pour le débarrasser des objets qui devraient être jetés dans les poubelles d'ordures ménagères résiduelles.

Les canalisations et les pompes de relevage sont encombrées le plus souvent de lingettes, mais aussi de gants, protections périodiques, médicaments qui ont un impact sur l'environnement aquatique. Elles demandent des interventions coûteuses et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration.

Même s'il est précisé sur le paquet que la lingette est biodégradable, celle-ci n'a pas le temps de se détériorer dans les réseaux. Elle doit donc être jetée dans la poubelle.



#### LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT EST MODIFIÉE LE 7 DÉCEMBRE 2023

Plusieurs administrés nous ont alertés sur des difficultés de paiement des factures. Ils s'étonnent du montant de la redevance d'assainissement, malgré leur réduction drastique de leur consommation d'eau. Dominique JOBARD, conseiller communautaire, nous éclaire...

Les services publics de l'eau et de l'assainissement sont financés par les usagers qui payent une redevance. Cette redevance est composée de deux parties : une partie fixe, et une partie variable selon le volume d'eau consommé. Ces services correspondent la plupart du temps à des frais fixes qui ne dépendent pas du volume d'eau consommé par les usagers : création et entretien des réseaux et des unités de traitement, gestion des abonnés, etc...

Seuls quelques postes dépendent du volume consommé : l'électricité pour faire tourner les pompes et les stations d'épuration et les produits de traitement (chlorure ferrique, chaux).

En toute logique financière la redevance devrait essentiellement être composée de la partie fixe.

Afin de protéger les petits consommateurs (personnes seules), la réglementation a plafonné la partie fixe à 40 % du total de la facture pour les collectivités rurales et à 30 % de la facture pour les collectivités urbaines. Le volume annuel pris en considération pour faire ce calcul et de 120 m3 par an.

Cette compétence était exercée par le syndicat d'assainissement de la vallée du Fil. MBA a repris la compétence assainissement depuis le 1er janvier 2020, et pour l'instant elle n'a pas changé les tarifs appliqués depuis des années par le syndicat.

Le syndicat était une collectivité rurale. La partie fixe de la redevance était fixée à 66 € et la partie variable à 0,85 € par m3. La partie fixe représentait donc 39,3 % de redevance d'un abonné consommant 120 m3 ce qui était conforme à la réglementation pour le syndicat mais MBA est une collectivité urbaine. Elle est donc dans l'obligation de modifier la redevance pour passer en dessous de 30 % pour la partie fixe.

Le 7 décembre 2023 les tarifs suivants ont été votés, et applicables à compter du 1er janvier 2024 :

- partie fixe : 36 € par an

- partie variable : 1,31€ par m3.

Cette décision sera favorable aux petits consommateurs. Exemple pour 30, 80 et 120 m3:

Une personne seule qui consomme 30 m3 par an verra sa redevance passer de  $66 \notin +30 \text{ m3 X } 0.85 \notin /m3 = 91.50 \notin$  à  $36 \notin +30 \text{ m3 X } 1.31 \notin /m3 = 75.30 \notin$  soit une baisse de  $16.20 \notin \text{par an (-18 \%)}$ .

Sur notre territoire, un abonné consomme en moyenne 80 m3 par an. Sa redevance va subir une légère augmentation passant de 134 € à 140,80 € : soit une hausse de 6,80 € par an (+ 5 %).

Les plus gros consommateurs auront une hausse plus sensible. Pour 120 m3 par an la redevance passera de 168 € à 193,20 € : soit une hausse de 25,20 € par an (+ 15 %).

Attention les calculs ci-dessus ne prennent en considération que les montants qui reviennent à la collectivité. Sur la facture réelle, il conviendra d'ajouter la TVA et la redevance de l'Agence de l'Eau.

## Économie, environnement, aménagements... <u>comment va se dessiner le territoire</u> du Mâconnais Sud Bourgogne à l'horizon 2040

Initié début 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) concerne les quatre intercommunalités qui composent le PETR Mâconnais Sud Bourgogne : les communautés de communes du Clunisois, du Mâconnais Tournugeois, de Saint-Cyr Mère Boitier entre Mâconnais et Charolais ainsi que la communauté Mâconnais Beaujolais Agglomération.

Le SCoT du Mâconnais Sud Bourgogne fixe des objectifs à l'horizon 2040 en matière d'habitat, de commerces, d'économie, de déplacements, de paysage, d'environnement... Il est élaboré par les élus locaux qui participent aux instances du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Ce SCoT pourrait commencer à produire ses effets à partir de 2025. Ses principales orientations tendent à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Il vise à renforcer les centres des communes, afin de développer une vie locale et de limiter la consommation de foncier ainsi que les déplacements. Chaque commune doit définir sa centralité où les commerces pourront s'implanter et à proximité de laquelle les nouveaux logements et les équipements seront installés en priorité. En dehors de ces centres, quelques zones commerciales périphériques sont identifiées : elles ne pourront plus s'étendre à l'avenir et elles ne pourront plus accueillir que des commerces de grande surface.

Il fixe un **objectif d'aménagement (réhabilitation et construction) de logements** à l'horizon 2040 en fonction des perspectives d'augmentation de la population. Ces logements seront aménagés en priorité dans la partie déjà urbanisée des communes. Une densité minimale moyenne est imposée en fonction de la taille de la commune. Au total, il s'agit, pour l'ensemble du territoire du SCoT, de diminuer la consommation foncière de 45% en 2021-2031, par rapport à 2011-2021 et de 55% pour 2031-2041.

Des espaces naturels sont à protéger, notamment parce qu'ils permettent des déplacements pour la faune et la flore. Pour préserver les paysages, le SCoT demande aux communes de repérer le petit patrimoine ou certains arbres. Il protège les points de vue et la silhouette de certains villages.

Enfin chaque commune pourra identifier des itinéraires cyclables et piétonniers.





## Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne s'est doté d'un <u>service ingénierie financière au service</u> des projets locaux

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne permet de partager une vision commune et ambitieuse du territoire en mobilisant des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région. Il est un facilitateur de projets. Il gère et coordonne un ensemble d'outils financiers à la fois pour les collectivités locales et les associations.

Notre service ingénierie financière des politiques contractuelles accompagne les porteurs de projets (publics et privés) en leur offrant une ingénierie d'accompagnement de proximité afin de les aider dans la réflexion et la réalisation technique et financière de leur projet. Cette ingénierie assure l'animation, la coordination et la mise en cohérence du développement sur son territoire y compris la recherche d'aides financières pour les initiatives locales. Les projets éligibles devront être exemplaires pour répondre aux enjeux de l'adaptation au changement climatique et de la transition écologique.

Vous avez une idée de projet ? Contactez Francky Sabot :

fsabot@maconnais-sud-bourgogne.fr 06 43 98 22 44



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



#### Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne fait partie du réseau national France Rénov'

Ayez le réflexe France Rénov' avant tous travaux d'économie d'énergie dans votre logement ! C'est le meilleur moyen de se renseigner gratuitement et efficacement auprès d'interlocuteurs indépendants des entreprises.

Il est difficile pour un particulier d'engager des travaux de rénovation pour économiser de l'énergie : les techniques complexes d'isolation, les modes de chauffage alternatifs, les aides financières multiples, les priorités pour une meilleure efficacité, ce sont autant de questions plutôt réservées aux spécialistes. C'est pourquoi, nos Conseillers France Rénov' accompagnent gratuitement tous les habitants des 120 communes du PETR Mâconnais Sud Bourgogne.



#### 4ème Édition du Forum de la Rénovation Énergétique

La 4<sup>ème</sup> édition du Forum de la Rénovation Énergétique aura lieu les 8 et 9 mars 2024 à Tournus. Une vingtaine d'organismes et d'artisans du secteur du bâtiment tiendront un stand d'information. Le grand public et les entreprises seront invités à s'investir dans la rénovation énergétique des bâtiments et à s'informer sur les questions techniques et financières. Entrée gratuite.

+ d'infos Quentin LE COINT : qlecoint@maconais-sud-bourgogne.fr - 07 68 30 70 23



www.maconnais-sud-bourgogne.fr



## Les ASSOCIATIONS

#### LES AMIS DU VIEUX BERZÉ

Nous avons eu la tristesse de perdre un des membres fondateurs des AVB, Raymond Labonne qui fut conseiller pendant 39 ans. Il a été à l'origine de la traditionnelle journée puces et brocante de juillet et assura la fonction de trésorier pendant de très nombreuses années. C'est la maladie qui l'obligea à lâcher prise. Merci Raymond, tu resteras présent dans nos mémoires.

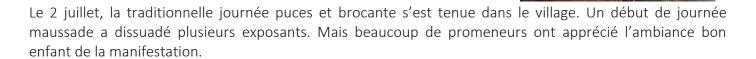


Après les années 2020 et 2021 très perturbées par la Covid et l'année 2022 marquée par la célébration du quarantième anniversaire des AVB, l'année 2023 a vu un retour à la normale.

Lors de l'assemblée générale du 24 mars il a été procédé à l'élection d'un nouveau membre au Conseil d'Administration, Michel Lenoble, archéologue retraité de la DRAC Rhône-Alpes. Il a été élu à la suite de la démission d'Éric de Coligny qui a quitté la région. Merci à Éric pour tout ce qu'il a fait pour les AVB et bienvenue à Michel qui arrive avec beaucoup d'idées et de projets.

A l'issue de notre assemblée générale, tous les adhérents ont reçu le procès-verbal accompagné d'un livret retraçant les actions menées par les AVB depuis leur création en 1982.

Le 19 juin, nous avons organisé une conférence sur la grotte des Furtins donnée par Lionel Barriquand, archéologue, spéléologue et président de l'association pour la Recherche et la Valorisation des Grottes d'Azé et du Mâconnais-Clunisois. Au cours de cet exposé, Lionel Barriquand a fait une synthèse des résultats de ses recherches en cours. Cette conférence a attiré un public nombreux.



Durant l'été a démarré la restauration des peintures murales de l'église (transept et chapelle nord). Ont été mis au jour des décors au pochoir identiques aux peintures murales du chœur et de la chapelle sud mais également un décor en grisaille au-dessus de l'arc du chœur.



La 3<sup>ème</sup> phase de restauration des peintures murales et du mobilier devrait se terminer en fin d'année. Ces travaux sont subventionnés à 80 % par le Conseil départemental, la DETR et la DRAC, 10 % par les AVB et 10 % par la municipalité.

Alexandre Dupasquier, agent technique, est vivement remercié pour son aide précieuse (manutention des échafaudages, transport des gravats à la déchetterie...) cela permet aux restauratrices, Alice Breuillard et Noémie Batte, de travailler dans de bonnes conditions.







Les 16 et 17 septembre ont eu lieu les journées du patrimoine qui ont attiré de nombreux visiteurs tant aux Fours à gypse qu'à l'église.

Tout au long de l'année, les AVB assurent des visites guidées aux Fours et à l'église, plusieurs centaines de personnes ont pu profiter de ces visites.

Les ouvrages de l'association sont disponibles à la vente sur notre site, à la librairie L'Echappée Belle de Cluny, au magasin SUPER U de Prissé et auprès du Caveau Chêne à Château-Chardon.

A ce jour l'association compte 108 membres.

#### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS AVB

Vendredi 22 mars 2024 : Assemblée Générale à 20 h 00

Dimanche 26 mai 2024 : Journée cours et jardins (exposition de peintres dans le village)

Samedi 15 juin 2024 : Représentation théâtrale Les plaisirs du théâtre

Dimanche 7 juillet 2024 : Puces/brocante

Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre 2024 :

Journées Européennes du Patrimoine







#### CLUB DE L'AMITIÉ DU VAL LAMARTINIEN

Club de l'amitié du Val Lamartinien

Le club regroupe les communes de Berzé-la-Ville, Milly-Lamartine et Sologny

Le club se réunit le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de 14h à 18h (ou parfois 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> calendrier annuel avec les dates fournies lors de la première venue) à la salle Simonet à Berzé-la-Ville.

Le club offre à ses adhérent(e)s de 61 à 89 ans un lien social, de convivialité et de partage.

Nous jouons, partageons un goûter, bavardons et rigolons bien.

L'activité en 2023 a été essentiellement des jeux de société : belote, triominos, rummikub, nain jaune et tarot.

Le 18 décembre AG suivi du goûter de Noel

Le 21 février Carnaval au Hameau de l'eau vive avec repas et après-midi musical et jeux

Le 18 avril à Charnay les Mâcon spectacle « Génération souvenirs, les tubes des années 60, 70 et 80 »

Le 24 juin repas des vacances au restaurant l'Héritage à Berzé-la-Ville

Venez nous rejoindre nombreux et nous pourrons éventuellement ajouter d'autres activités.

#### Pour nous contacter:

La Présidente : Sylviane BERNIGAUD 03 85 37 76 80 - 06 83 14 00 77 bernigaud.sylviane@orange.fr 
La secrétaire : Catherine MOREL 03 85 36 64 54 - 06 34 98 1979 cathy.morel@gmail.com









#### ASSOCIATION SOIRÉE CARTES ET JEUX

L'association soirée cartes et jeux, sous la présidence de Françoise BOURGEOIS, a repris ses activités début octobre 2023.

Nous comptons 25 adhérents amateurs de jeux de tarot et divers jeux de société.

Lors de nos retrouvailles le 11 octobre 2023, nous avons décidé, en accord avec le maire, de nous réunir désormais tous les mercredis après midi de 14 à 18 heures, à la salle Simonet.

En cours d'année, nous organisons un repas au restaurant, un pique nique, la galette des rois...

Les amateurs de tarot et autres jeux de société sont les bienvenus ainsi que leurs amis.

Danielle LACORNE, secrétaire





#### COMITÉ DE JUMELAGE AUSONIA / BERZÉ-LA-VILLE

Cette année 2023 a été pour notre jumelage, à l'image de la vie : festive la nuit de la Befana, culturelle lors des cours d'italien, joyeuse pour nos amis partis en Italie, assombrie par la disparition de Nicolà de Ruggiero (ami italien à l'origine du jumelage) en février et de notre cher Raymond Labonne cet automne.

Le comité de jumelage de Charnay-lès-Mâcon a répondu présent cette année encore pour fêter la Befana à la salle des fêtes de Sologny le 14 janvier 2023. Au menu : ambroisie (notre apéritif traditionnel), repas « tutto fatto in casa », visite de la sorcière à minuit, danse jusque tard dans la nuit grâce à notre animateur exceptionnel Jean Michel Caputo. L'ambiance était au rendez-vous pour les 83 participants.



Dès le début de l'année, nous avons mis en place un cours d'italien assuré le jeudi, de 18 à 19 h 30, par Bernard Mattarelli. Nous avons été six à en bénéficier et regrettons que notre professeur, parti en Italie en juillet, ne puisse continuer. La situation est à réexaminer.

Nous avions reçu l'année dernière nos amis italiens, ce fut notre tour d'être reçus cette année. Un groupe de 13 personnes est parti le 5 juillet. Sept ne connaissaient pas encore Ausonia. Ce fut une belle découverte et l'accueil s'est révélé à la hauteur de celui des années précédentes.









Tous ces bons moments de convivialité, de culture, notre ami Raymond, avec Michèle, même s'il ne pouvait plus se rendre à Ausonia, les a partagés jusqu'au bout, et il était là en juillet 2022 lors de la venue de nos amis italiens, lors de la cérémonie, sous les fours à gypse de Berzé.

#### Pour l'année 2024,

Venez nombreux à notre repas dansant de la **Nuit de** la **Befana le 13 janvier.** 

Mais surtout, nous sommes convaincus que ce jumelage est un formidable créateur de liens entre les générations et les autres peuples, et nous vous invitons à nous rejoindre, à faire vivre nos manifestations dans le village, et bien sûr, à devenir membres actifs du jumelage.

D'ores et déjà nous avons pris contact avec l'équipe enseignante pour transmettre notre souhait que les élèves soient sensibilisés à la culture italienne.

Nous pensons à la venue de nos amis d'Ausonia cet été, et nous organiserons à la fin du mois de septembre, un concours de pétanque et initiation au tir à l'arc.

Notre **Assemblée Générale** est fixée au 5 avril 2024. *Gil Charnay, présidente* 

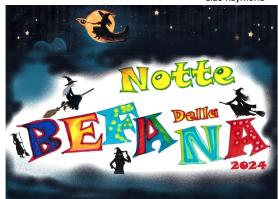
#### Contact:

associationberzelaville@gmail.com





Ciao Raymond



#### **13 JANVIER 2024**

Salle des fêtes de Sologny Repas dansant

Animé par Jean-Michel Caputo

Apéritif repas animation 27€

Contact : Inscription avant le 30 12 2023 au 06 05 55 30 54 associationberzelaville@gmail.com

organisé par le Comité de Jumelage Berzé-la-Ville/Ausonia



Agence Bourgogne « Le Verdier » 71960 La Roche Vineuse Tél. 03 85 36 68 88 Fax 03 85 36 61 08

## TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES CHAUFFAGE URBAIN







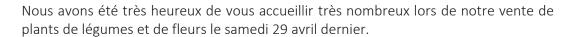






#### L'ÉCHO LOC'

Suite des aventures d'Écho Loc' pour leur 3ème année d'existence!





Au vu du succès de cette manifestation, nous avons prévu de la réitérer avec la joie de vous retrouver dans le jardin au printemps 2024.

L'autre gros évènement de l'année fut la construction de la cabane qui nous permettra dorénavant de protéger nos outils des intempéries et d'avoir un abri au sein du jardin.

Cette journée aura marqué les esprits comme un moment chaleureux où chacun aura pu apprendre et partager ses expériences de bricolage!

Pour l'année 2024, nous travaillons à l'organisation de nouveaux évènements qui, nous l'espérons, seront l'occasion de réunir les berzéens et de partager des moments festifs et conviviaux.

Evidemment, nous continuerons les cultures dans le jardin en expérimentant de nouvelles approches.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous rendre visite et à continuer de profiter des petits marchés estivaux, qui cette année encore, nous auront permis de partager nos récoltes avec vous.

Enfin nous souhaitons proposer de nouvelles animations en dehors du jardinage, l'Écho Loc' c'est aussi du lien social, de la joie de vivre et des moments simples de partage et de convivialité, alors n'hésitez pas à nous rejoindre!

Si vous souhaitez plus d'information sur l'association vous pouvez nous contacter par mail à : lecho.loc@gmail.com

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook et Instagram











Chères familles, chers amis de Berzé-la-Ville,

Nous sommes ravis de vous retrouver dans ces pages pour partager avec vous l'importance du Sou des Écoles pour notre école. Grâce à votre participation à nos ventes et événements, et à l'implication de nombreux bénévoles, le Sou des Écoles de Berzé la Ville continue de jouer un rôle prépondérant dans le financement des sorties éducatives, du matériel pédagogique et dans l'animation de notre charmant village.

#### Les sorties

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, le Sou des Écoles a pu financer deux sorties enrichissantes pour nos élèves (Écomusée au Creusot et la Roche de Solutré pour 1 400€) et a également participé à hauteur de 350 € pour des cadeaux de Noël (jeux ou matériels pour les classes).

#### Projet 2024 : sortie scolaire dans le Haut Doubs

Nous sommes ravis de pouvoir financer ce projet de sortie scolaire pour l'année 2024, pour un montant de 6 000 €. Les élèves du CP au CM2 auront donc l'opportunité de découvrir les merveilles du Haut Doubs, une expérience qui enrichira leurs connaissances et leur laissera des souvenirs inoubliables.

#### Rendez-vous incontournables

Le Sou des Écoles ne se limite pas seulement à récolter de l'argent mais il contribue également à dynamiser la vie de notre village par le biais d'événements festifs devenus incontournables.

Halloween, vente de fromages, de sapins et marché de Noël sont déjà passés, place aux suivants. **Un petit** nouveau fait son apparition :

• Carnaval: 09 mars

Vente de brioches/chocolats de Pâques : 24 mars

Randonnée : 05 maiKaraoké/pizzas : 25 mai

• Kermesse suivie de l'apéro-concert : **08 juin** 

Enfin pour terminer, nous remercions les maîtresses pour leur implication dans nos manifestations et pour l'organisation de ces projets pour nos enfants, la Mairie de Berzé-la-Ville pour son soutien financier, matériel et humain.

Nous exprimons également un immense MERCI envers tous les bénévoles (parents et autres personnes du village), qui ont consacré leur temps et leur énergie à faire du Sou des Écoles une réussite.

Nous avons continuellement besoin de vous donc n'hésitez pas à nous rejoindre au Sou des Écoles, à participer à nos ventes et à **venir partager des moments conviviaux** lors de nos futurs évènements !!!





## **Environnement**

#### ENTRETIEN DU CIMETIÈRE : LA NÉCESSITÉ DE S'ADAPTER

La loi n°2014-10 dite " loi Labbé" du 6 février 2014 interdit l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des zones dites espaces verts, promenades ou forêts accessibles ou ouvertes au public.

Cette loi s'applique depuis le 1er janvier 2017 et elle concerne aujourd'hui toutes les municipalités.

Pour répondre aux nouvelles contraintes, il y deux possibilités : dégager du temps de travail pour réaliser un désherbage alternatif et/ou revoir sa façon d'aménager.

L'équipe de bénévoles, de conseillers municipaux et des employés se réunissaient plusieurs fois dans l'année pour entretenir les allées mais force est de constater que la nature prenait rapidement le dessus. C'est pourquoi, la municipalité a décidé de s'orienter vers un enherbage, en s'inscrivant dans une politique communale de développement durable.



Ce procédé consiste à semer des graminées sur les allées gravillonées. Cette évolution est lente et s'étale sur une durée de 3 ans pour aboutir à un aspect satisfaisant. Nous vous remercions donc pour votre compréhension, et pour l'attention que vous pourrez apporter à ce lieu de recueillement.

## 👑 REPAIR CAFÉ VAL DE SAÔNE

Pour ne plus jeter, vous pouvez réparer vos objets avec les bénévoles du repair café.

Calendrier 2023-2024

(Horaires 9h00 – 12h00 / 14h30 – 18h00)

25 janvier Flacé, MJC

8 février Mézériat, Salle des fêtes

29 février Flacé, MJC

28 mars Feillens, Place LACHARME

25 avril Flacé, MJC

16 mai CCAS de Mâcon, Place Carnot

30 mai Flacé, MJC (14h30 – 21h)

27 juin Flacé, MJC





Et le sèche-linge repart pour 10 ans !



Une idée pour renaturer les bords des routes et des rues du village. Au lieu de subir les corvées de désherbage, n'est-ce pas plus agréable d'entretenir une bordure fleurie ?



Merci aux randonneurs qui ramassent les déchets des autres !



**Aux Sauzets** 

#### LE DOUGLAS TRANSFORMÉ EN COMPOSTEUR

Vous vous rappelez ? Notre commune a fait éclaircir par l'Office National des Forêts une parcelle de bois de pins douglas au Bois de Chaux en 2022.

C'est cette même essence de bois qui a été choisie par l'ESAT du BREUIL pour confectionner les composteurs pour leur client MBA Mâconnais Beaujolais Agglomération. L'ESAT, Établissement et Service d'Aide par le Travail, est géré par Les Papillons Blancs du Creusot. Il emploie des adultes présentant une déficience intellectuelle ou un handicap psychique. Les dates, formalités de commande et prix (actuellement 15 €) sont régulièrement diffusés par la municipalité sur Panneau Pocket.

Les maîtres composteurs de MBA vous informent en petit groupe avant l'enlèvement de votre composteur ; vous pouvez poser toutes vos questions. La recette de la peinture suédoise pour protéger les bois est disponible sur le site de la mairie (ça marche pour les ruches, vos décors de Noël, etc.) : <a href="https://berzelaville.fr/fr/rb/1152543/protection">https://berzelaville.fr/fr/rb/1152543/protection</a>

Des bioseaux pour vos déchets au quotidien dans votre cuisine seront disponibles à l'achat auprès de MBA, au prix de 1 €, au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Photo du composteur non monté (une notice vous sera remise).



#### Rappel: appareils bruyants

Selon l'arrêté préfectoral de Saône-et-Loire, les travaux bruyants de jardinage et de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, souffleuse...) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



Où sont les Pères Noël?







Les tarifs de location de la salle sont indiqués toutes charges comprises, avec mise à disposition de vaisselle pour 40 personnes.

Tarif hiver (1<sup>er</sup> octobre au 30 avril)

	La journée	Le week-end
Location aux berzéens	40 €	90 €
Personnes extérieures	50 €	110€

Tarif été (1<sup>er</sup> mai au 30 septembre)

<b>=</b>	La journée	Le week-end
Location aux	30 €	70 €
berzéens		
Personnes	40 €	90 €
extérieures		

Les berzéens ont la possibilité de louer, à l'occasion d'une réception privée, des tables  $(2 \in)$ , des bancs  $(1 \in)$ , et des barnums  $(10 \in)$ .

Ce matériel peut également être mis à la disposition gratuitement des habitants à l'occasion de la fête des voisins dans les hameaux. Réserver en mairie afin de convenir d'un rendez-vous pour le retrait et le retour.





#### LES FÊTES DES VOISINS



Les voisins des Sauzets et des Barrats se sont également réunis.

Vue sur le bourg, Jean-Noël Charvet

## <u>GARAGE LETOURNEAU</u>

Zac En Dareze ~ 71960 La Roche Vineuse 03.85.51.66.20

Nos Horaires d'ouverture : Du Lundi au Vendredi : 7h30 -12h00 / 13h30 ~ 19h00 Le Samedi sur Rendez-vous



#### **ÉTAT CIVIL 2023**

#### **NAISSANCES**

SALANSONNET Zoé née le 15 décembre 2022
AUPY BEAUBATIE Hailey née le 4 janvier
MAUGUIN Élaïs née le 21 janvier
NOURY Eugène né le 16 septembre
MARTINOT MAUGUIN Gabin né le 2 novembre
BUATOIS MATHIEU Mia née le 22 novembre
Bienvenue à nos nouveaux habitants!



Zoé SALANSONNET



Eugène NOURY

Mia BUATOIS MATHIEU

#### MARIAGES



PERROD Fabrice et DENUELLE Valérie le 5 mai 2023





MONCHOVET Alexis et GRAFF Alexia le 1er septembre 2023

#### BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

- MAUGUIN Elaïs, le 17 juin 2023
- MAUGUIN Léon, le 19 août 2023

#### DÉCÈS

- DUFOUR Daniel décédé le 25 janvier 2023 à MACON
- CORLIER Suzanne épouse CUNÉ décédée le 17 février 2023 à MACON
- CHARVET Guy décédé le 6 avril 2023 à MACON
- CRESPO Claudette décédée le 18 juin 2023 à CHALON-SUR-SAONE
- FAIVRE René décédé le 3 septembre 2023 à MACON
- LABONNE Raymond décédé le 16 septembre 2023 à MACON
- SÉVELINGE Ginette épouse LAPALUS décédée le 1er novembre 2023 à MACON.



## Vie pratique

#### Secrétariat de mairie

#### 2 rue des Écoles – 71 960 BERZÉ-LA-VILLE



03 85 37 71 10



mairie@berzelaville.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Permanence du Maire le samedi de 9h00 à 10h30

Pour toute urgence à signaler à la mairie en-dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter le 06.15.79.12.54

Cantine scolaire 03.85.37.71.55 cantine@berzelaville.fr

#### Numéros utiles

Gendarmerie: 17 ou 112 (depuis un portable) **ENEDIS:** 09.726.750.71

Samu: 15 ou 112 (depuis un portable) GrDF: 0.810.433.071

Pompiers: 18 ou 112 (depuis un portable) SDEI: 0.810.426.426

Déchèterie : 03 85 38 44 39 ou environnement@mb-agglo.com

Cabinet d'infirmières, La Roche Vineuse: 03.85.37.74.02

Docteur FAURE, Berzé la Ville: 03.85.37.77.51

Services de MBA

Assainissement collectif: 03.85.20.97.57 Non collectif: 03 85 20 97 55 Environnement: 03.85.38.44.39 Petite Enfance: 03.85.35.25.00

#### **Services MBA**

#### Ordures ménagères/Encombrants

Ramassage des ordures ménagères le vendredi matin à partir de 5 heures 30. Le calendrier modifié en raison des jours fériés est disponible sur le site internet de la mairie.

MBA assure 2 fois par an une collecte des encombrants pour les personnes ayant des difficultés pour se rendre dans les déchèteries (personnes âgées ou à mobilité réduite, sans véhicule...). Dates de collecte sur la commune : mercredi 28 février et mardi 1er octobre 2024 entre 5 h 30 et 13 h 00 (sortir les encombrants la veille). Contacter MBA Service Environnement au 03 85 38 44 39.

#### Cartes d'identité et passeports

Prendre contact avec les mairies de Charnay-Lès-Mâcon, Cluny, Crèches-Sur-Saône, Flacé ou Mâcon.

Pré-inscription: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668



## Calendrier des manifestations

<u>Janvier</u>	12	Réunion publique à 19 h à la salle d'évolution de l'école	Municipalité
	13	Nuit de la Befana	Comité de jumelage
	19	Vœux du Maire à 19 h à la salle d'évolution de l'école	Municipalité
<u>Mars</u>	9	Carnaval	SOU des écoles
	19	Commémoration de la guerre d'Algérie	Municipalité
	22	Assemblée générale	Amis du Vieux Berzé
	24	Vente de brioches	SOU des écoles
<u>Avril</u>	5	Assemblée générale	Comité de jumelage
	28	Cérémonie en souvenir des Déportés	Municipalité
<u>Mai</u>	5	Randonnée pédestre	SOU des écoles
	8	Commémoration du 8 mai 1945	Municipalité
	25	Karaoké et pizzas	SOU des écoles
	26	Journée cours et jardins	Amis du Vieux Berzé
<u>Juin</u>	8	Kermesse et apéro-concert	SOU des écoles
	15	Les plaisirs du théâtre	Amis du Vieux Berzé
	18	Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940	Municipalité
<u>Juillet</u>	7	Puces et brocante	Amis du Vieux Berzé
<u>Septembre</u>	21 & 22	Journées européennes du patrimoine	Amis du Vieux Berzé
<u>Octobre</u>	À définir	Repas des aînés	Municipalité
<u>Novembre</u>	11	Commémoration du 11 novembre 1918	Municipalité
<u>Décembre</u>	A définir	Marché de Noël	SOU des écoles
Country of			